

IVRE : **nant nous suivre quotidiennement sur :**



INDRE :
00 ALBERTVILLE
on : 04 79 31 13 70 LDLredalbertville@ledauphine.com
é : 04 79 31 13 70 aurelie.fouyer@ledauphine.com
blicité : 04 79 31 13 75

STATION CHATEL
RESTAURANT ALBERTVILLE

du jour à emporter: 7€
art à emporter 3.50 €

ceuf, jardinière de légumes
à l'estragon, duo de quinoa aux fèves
poulet à l'ananas, riz basmati
saï, frites maison
de poisson, sauce safranée

Ces plats du jour sont aussi servis sur place !

CEPTIONNELLEMENT FERMÉ
du 26 juin au 10 juillet 2017 inclus

de 10 steaks hachés : 9,50 €/le kg
tous les jours de 8h30 à 15h

DU MOMENT À EMPORTER :
purée maison : 5 € la portion

RT 7/7 MIDI ET SOIR
obroges - 73200 ALBERTVILLE
73 - contact@station-chatel.com

ENSEZ À RÉSERVER !

frondeur s'interroge : « Les comptes sont dans le rouge, et la troisième salariée est de retour de congé parental. Comment faire ? » D'autant plus que, d'après la même source, « deux professeurs n'ont pas été payés deux mois de suite ». Les salaires auraient été versés en mai.

Trois minutes après la démission de la présidente et de six membres du conseil d'administration, une assemblée générale extraordinaire est convoquée. Le temps de griller une cigarette, tout le monde se remet à sa place pour élire le nou-

Les membres du club motivés pour repartir du bon pied

À la requête de l'assemblée, une demande de devis d'audit a été formulée pour mettre au clair les finances afin de repartir du bon pied. « Retenez cela, insiste un nouveau membre du bureau. Nous avons tous la volonté de travailler ensemble pour le club ».

Vendredi, les nouveaux membres du conseil d'administration et l'ancien bureau se réuniront afin de trouver une issue positive et échanger les documents nécessai-

parue de l'ancien bureau, à l'image de Matthieu Piednoël. Ce dernier a promis une assemblée générale pour présenter un nouveau bilan avec, cette fois, « deux vérificateurs, comme le stipulent les statuts ».

Cependant, malgré la bonne volonté, aucune solution n'a pour le moment été retenue. Le bureau démissionnaire a laissé entendre que, quoiqu'il arrive, « il faudrait, un jour ou l'autre, augmenter les cotisations ».

Une perspective qui n'a pas eu l'air de ravir tout le monde.

Paul **LEBOULANGER**

toujours trouvé les mots pour y répondre.

Le premier grief relevé par un parent de licencié concerne les assemblées générales (AG) antérieures. « Jusque-là, vous vous réunissiez entre vous, argue l'intéressé. Nous n'avons jamais été prévenus des lieux et dates des AG, et pas plus pour celle-ci ».

Une professeure de gymnastique soupire : « La présidente a placé des gens à des fonctions qu'ils n'occupent pas réellement. C'est elle qui contrôle ».

Les membres du bureau ont été égratignés, à l'image

qu'on doit un minimum de rigueur à la Ville qui nous a beaucoup aidé ».

Présente lors de l'assemblée, l'adjointe au maire, Jacqueline Roux, s'est dite « choquée par la violence des débats. Certes, la présidente a eu recours à des petits moyens qui contournent la législation, mais elle l'a fait pour le club avant tout. Pas pour elle ». Avant d'affirmer que la mairie « ne se mêle pas des affaires du club ».

Se contentant de lever les bras lorsqu'un parent se plaint du prix des cotisations, la présidente a conclu : « J'ai été d'un stoïcisme, ce soir ! ».

DROIT | Pour la première fois, dans la cité olympique Avocats, notaires et huissiers ont donné plus d'une centaine de consultations gratuites



Salle de la Pierre du Roy, 48 professionnels du droit ont éclairé gratuitement le public.

Depuis 15 ans, la Savoie est le seul département en France où se déroule, chaque année, une journée de consultations gratuites proposées au public par les avocats des barreaux d'Albertville et de Chambéry ainsi que les huissiers et notaires des deux Savoie.

Organisée jusque-là au centre des congrès "Le Manège" de Chambéry, cette rencontre a eu lieu pour la première à Albertville. Jeudi dernier, à la salle de la Pierre du Roy, huit trinômes, composés d'un avocat, d'un notaire et d'un huissier, sont venus apporter des réponses aux questions posées par les visiteurs essentiellement sur leurs droits.

Dans leurs domaines de compétences respectives, les

48 professionnels présents ont dispensé plus d'une centaine de consultations en matière de droit de la famille, des personnes, de la consommation ou encore des entreprises.

Au-delà de sa dimension informative, cette démarche s'inscrit dans une volonté de simplifier l'accès aux cabinets et études dont on hésite souvent à pousser la porte lorsqu'on est en prise à des démêlés soulevant des interrogations d'ordre juridique.

Une nouvelle fois, l'initiative s'est soldée par des retours très positifs comme en ont témoigné les questionnaires de satisfaction remplis par chaque visiteur à l'issue de sa consultation.

Olivier **MASSEBOEUF**